

Accompagnement sur le référentiel de certification des « prestataires en géoréférencement »

Durée indicative : 1 à 2 jours (selon avancée dans la connaissance et la maîtrise de la norme NF S 70-003-3). Un diagnostic préalable par téléphone permettra de définir cette durée.

Publics : Topographes et géomètres intervenant dans le géoréférencement des réseaux.

Pré-requis : Se référer à l'annexe 1, paragraphe D) 3 « Personnel » de l'arrêté du 19 février 2013 encadrant la certification des prestataires en géoréférencement et en détection des réseaux. Ce document peut vous être fourni sur demande. Il sera obligatoirement remis en amont du diagnostic préalable pour étude.

Lieu de formation : En vos locaux ou à Montrond-Les-Bains (42).

Objectifs > A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De comprendre l'essentiel de la réglementation DT-DICT pour les géomètres.
- De mettre en place un process de travail pour réaliser des travaux topographiques et des plans de récolement de réseaux selon les modalités de la norme française NF S 70-003-3

Outils pédagogiques : Ordinateur portable, vidéoprojecteur, paperboard, support de cours papier ou PDF, matériel topographique (pour partie pratique sur le terrain) et plans de récolement types. Le matériel topographique peut être fourni par le formateur sous conditions.

Modalités d'évaluation : Que ce soit en présentiel ou en distanciel, les objectifs ci-dessus seront évaluables par la production de travaux en individuels (relevés topographiques, réalisation d'extraits de plans de récolement) dont la bonne réalisation sera contrôlée par le formateur. Des questionnements directs et des études de cas viennent compléter ces procédures d'évaluation.

Modalités d'accès : Environ 15 jours après votre demande, variable selon les périodes. Merci de me consulter au 07 49 26 81 27 pour plus de renseignements à ce sujet.

Accessibilité aux personnes handicapées / Situation de handicap : Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, merci de me contacter au 07 49 26 81 27.

1 – Introduction : Présentation de la norme NF S 70-003-3

- Appréhender ou approfondir les modalités de la norme NF S 70-003-3.
- Déceler les points fondamentaux de la norme.

2 – Les systèmes de coordonnées

- Appréhender ou se perfectionner sur les principes fondamentaux de la géodésie et la notion de géoréférencement.
- Être sensibilisé aux problématiques pouvant découler de l'échange de données géodésiques.

3 – Précision et points à géoréférencer

- Découvrir les classes de précision.
- Analyser les points à géoréférencer sur le terrain.

4 – Méthodes de mesure directes et indirectes (partie pratique selon matériel à disposition)

- Revoir les différents modes de mesures planimétriques et altimétriques : décamètre et fil à plomb, nivellement, stations totales.



- Approfondir le relevé topographique par GNSS : contrôle, entretien, modes de mesure, notions techniques fondamentales, éléments à exporter pour traçabilité.
- Choisir la méthode adéquate de mesures.

5 - Plans de récolement

- Analyser un plan de récolement pour en déceler les éléments erronés ou manquants en vue d'une amélioration.
- Être guidé vers une démarche d'amélioration.
- Réaliser un extrait de plan de récolement selon les modalités de la norme NF S 70-003-3.

6 - Traçabilité, archivage

- Archiver ses données.
- Assurer une traçabilité.

